

sur diverses questions où du moins il peut invoquer des raisons plausibles en faveur de la thèse qu'il soutient. Cela nous entraînerait trop loin. Nous nous sommes borné à relever, sans esprit de système, des omissions purement matérielles. Encore nous a-t-il fallu pour cela deux motifs que voici :

Le premier, c'est le parti pris que M. Monfaleon semble avoir adopté de critiquer généralement nos écrivains lyonnais les plus autorisés, et surtout l'auteur aussi savant que modeste auquel nous devons l'Armoriai de notre province. En parcourant le *Livre d'or*, on dirait vraiment que nos historiens lyonnais sont incapables de faire un bon livre et qu'il nous faut attendre du dehors des révélations inconnues sur l'histoire de notre province.

D'un autre côté, il est certaines positions qui obligent : M. Monfaleon a sous la main tous les documents désirables ; mieux que personne il a les facilités pour élaborer une œuvre complète ; on peut donc, sans injustice, exiger de lui plus que d'un autre.

D'ailleurs nos observations ne touchent point au talent de l'auteur qui est ici hors de cause. Nous sommes le premier à admirer le style de l'historien, et ce qui nous démontre que lorsque M. Monfaleon veut se donner la peine de faire une œuvre originale, il n'a droit qu'à des éloges, c'est la dernière partie de son *Livre d'or*, qui est consacrée à une étude sur le blason de Lyon.

On a beaucoup écrit sur ce sujet, mais jamais d'une manière plus sensée que M. Monfaleon. Les armoiries d'une ville appartiennent à l'histoire et non à la politique; les fleurs de lis ajoutées au blason de Lyon pour consacrer le souvenir de l'annexion de notre cité au royaume de France ont pu disparaître à une certaine époque, mais elles ont été rétablies par le dernier acte officiel qui ait réglé les armes de Lyon, et tant qu'un nouveau décret ne sera pas venu modifier les armoiries de 1810, ce sont toujours ces dernières qui subsistent légalement et doivent figurer sur nos monuments publics.

Tel est en substance le travail de M. Monfaleon sur cette question qui a fait l'objet de tant de publications diverses. Nous ne pouvons que nous rallier à l'avis de l'auteur. Au point de vue historique, nous verrions avec regret disparaître du blason de